

VariFlex N-Terminal SBP Vector Set, Part Number 240162

Section 1. Identification

Identificateur de produit	: VariFlex N-Terminal SBP Vector Set, Part Number 240162						
Utilisations	: Réactif analytique.						
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 60%;">pBEn-SBPa</td> <td style="text-align: right;">0.02 mL (20 µg 1 µg/µl)</td> </tr> <tr> <td>pBEn-SBPb</td> <td style="text-align: right;">0.02 mL (20 µg 1 µg/µl)</td> </tr> <tr> <td>pBEn-SBPc</td> <td style="text-align: right;">0.02 mL</td> </tr> </table>	pBEn-SBPa	0.02 mL (20 µg 1 µg/µl)	pBEn-SBPb	0.02 mL (20 µg 1 µg/µl)	pBEn-SBPc	0.02 mL
pBEn-SBPa	0.02 mL (20 µg 1 µg/µl)						
pBEn-SBPb	0.02 mL (20 µg 1 µg/µl)						
pBEn-SBPc	0.02 mL						
Fournisseur/Fabriquant	: Agilent Technologies, Inc. 5301 Stevens Creek Blvd Santa Clara, CA 95051, USA 800-227-9770						
N° d'article (Kit Chimique.)	: 240162						
N° d'article	: <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 60%;">pBEn-SBPa</td> <td style="text-align: right;">240162-51</td> </tr> <tr> <td>pBEn-SBPb</td> <td style="text-align: right;">240162-52</td> </tr> <tr> <td>pBEn-SBPc</td> <td style="text-align: right;">240162-53</td> </tr> </table>	pBEn-SBPa	240162-51	pBEn-SBPb	240162-52	pBEn-SBPc	240162-53
pBEn-SBPa	240162-51						
pBEn-SBPb	240162-52						
pBEn-SBPc	240162-53						
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)	: CHEMTREC®: 1-800-424-9300						

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Pas de mention de danger. Pas de mention de danger. Pas de mention de danger.
Mentions de danger	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Conseils de prudence		
Prévention	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Intervention	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Stockage	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Élimination	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation	: pBEn-SBPa	Mélange
	pBEn-SBPb	Mélange
	pBEn-SBPC	Mélange

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	: pBEn-SBPa	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	pBEn-SBPb	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	pBEn-SBPC	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	: pBEn-SBPa	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	pBEn-SBPb	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	pBEn-SBPC	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Contact avec la peau	: pBEn-SBPa	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	pBEn-SBPb	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	pBEn-SBPC	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Ingestion	: pBEn-SBPa	Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	pBEn-SBPb	Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une

Section 4. Premiers soins

pBEn-SBPc

position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements particuliers	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.

Section 4. Premiers soins

Protection des sauveteurs	: pBEn-SBPa	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
	pBEn-SBPb	
	pBEn-SBPc	

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	: pBEn-SBPa	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
	pBEn-SBPb	
	pBEn-SBPc	
Agents extincteurs inappropriés	: pBEn-SBPa	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.
	pBEn-SBPb	
	pBEn-SBPc	

Dangers spécifiques du produit	: pBEn-SBPa	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
	pBEn-SBPb	
	pBEn-SBPc	

Produit de décomposition thermique dangereux	: pBEn-SBPa	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
	pBEn-SBPb	
	pBEn-SBPc	

Mesures spéciales de protection pour les pompiers	: pBEn-SBPa	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
	pBEn-SBPb	
	pBEn-SBPc	

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	: pBEn-SBPa	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un
	pBEn-SBPb	
	pBEn-SBPc	

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: pBEn-SBPa

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

pBEn-SBPb

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

pBEn-SBPc

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: pBEn-SBPa

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

pBEn-SBPb

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

pBEn-SBPc

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: pBEn-SBPa

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

pBEn-SBPb

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

pBEn-SBPc

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Méthodes de nettoyage	: pBEn-SBPa	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	pBEn-SBPb	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	pBEn-SBPC	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection	: pBEn-SBPa	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	pBEn-SBPb	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	pBEn-SBPC	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Conseils sur l'hygiène générale au travail	: pBEn-SBPa	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
	pBEn-SBPb	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
	pBEn-SBPC	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Section 7. Manutention et stockage

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: pBEn-SBPa

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

pBEn-SBPb

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

pBEn-SBPc

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Liquide. Liquide. Liquide.
Couleur	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Odeur	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Seuil olfactif	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
pH	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	7.5 7.5 7.5
Point de fusion	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	0°C (32°F) 0°C (32°F) 0°C (32°F)
Point d'ébullition	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	100°C (212°F) 100°C (212°F) 100°C (212°F)
Point d'éclair	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Taux d'évaporation	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Non disponible. Non disponible. Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Tension de vapeur	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Densité de vapeur	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Densité relative	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Solubilité	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Température de décomposition	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Viscosité	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Temps d'écoulement (ISO 2431)	: Non disponible.	

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Le produit est stable. Le produit est stable. Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPc	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

Section 10. Stabilité et réactivité

Matériaux incompatibles	: pBEn-SBPa	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
	pBEn-SBPb	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
	pBEn-SBPc	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
Produits de décomposition dangereux	: pBEn-SBPa	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	pBEn-SBPb	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	pBEn-SBPc	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non disponible.

Irritation/Corrosion

Non disponible.

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables	: pBEn-SBPa	Non disponible.
	pBEn-SBPb	Non disponible.
	pBEn-SBPc	Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: pBEn-SBPa	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pBEn-SBPb	Aucun effet important ou danger critique connu.
	pBEn-SBPc	Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 11. Données toxicologiques

Inhalation	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: pBEn-SBPa pBEn-SBPb pBEn-SBPC	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Section 11. Données toxicologiques

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Non disponible.

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation

TDG / IMDG / IATA : Non réglementé.

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste des stocks

Australie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Chine : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Europe : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Japon : **Inventaire du Japon (ENCS)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire japonais (ISHL): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Malaisie : Indéterminé.

Nouvelle-Zélande : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Philippines : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

République de Corée : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Taiwan : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Turquie : Indéterminé.

États-Unis : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'édition/Date de révision : 03/31/2017

Date de publication précédente : 09/29/2015.

Version : 4

Légende des abréviations

ETA = Estimation de la toxicité aiguë
 FBC = Facteur de bioconcentration
 SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
 IATA = Association international du transport aérien
 CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
 code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
 LogKoe = coefficient de partage octanol/eau
 MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

Section 16. Autres informations

maritime)
NU = Nations Unies
RPD = Règlement sur les produits dangereux

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
Non classé.	

Références : Non disponible.

☑ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Déni de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.